

La surprenante a-spatialité des bâtiments onusiens.

Par Laurent Beauguitte. Le 20 juin 2011

L'ONU est un organisme aux multiples facettes comptant soixante-dix-huit organisations présentes dans plus de 400 villes dans le monde (Blake et Taylor, 2010). Dans ses innombrables attributions, on en trouve une plutôt inattendue : l'émission de timbres. Éléments de la vie quotidienne, les timbres passent souvent inaperçus, sauf des philatélistes. L'étude des lieux représentés permet pourtant une approche géographique du message émis de façon volontaire.

Les trois sièges principaux de l'organisation basés respectivement à New York (Conseil de sécurité, Assemblée générale), à Genève (Agence internationale de l'énergie atomique, Conseil des droits de l'homme) et à Vienne (Programme des Nations-Unies pour l'environnement) en éditent très régulièrement. Ces timbres, comme ceux émis par des États (Dubus, 1996 ; Labbe et Hubert, 1973), illustrent les missions et ambitions de l'ONU.

Suite à une proposition de l'Argentine en 1947, et après accord avec l'administration postale américaine, le siège new-yorkais commence à éditer des timbres libellés en dollars américains en 1951. Les premiers timbres édités en francs suisses à Genève datent de 1696, et, de 1979. Les agences onusiennes autrichiennes émettent également leurs timbres. Hormis ces quelques détails factuels, il est impossible de trouver sur le site de l'ONU la moindre information concernant la conception même de ces timbres.

Les concepteurs doivent répondre à plusieurs défis : représenter un organisme localisé ayant des ambitions globales tout en respectant les valeurs onusiennes (solidarité entre les peuples et collaboration entre les nations). Aussi l'étude des enjeux géographiques de cette iconographie onusienne présente-t-elle un réel intérêt.

Des organismes a-situés.

Le principal objet représenté dans les timbres onusiens, et ce quel que soit le lieu d'émission, est l'ONU elle-même, ou plus exactement les bâtiments qui hébergent les principaux organes de l'institution. Mais pour prétendre symboliser le monde, ces lieux sont systématiquement isolés de leur environnement, les représentations réussissent à être à la fois réalistes et idéelles (Debarbieux, 2003). Les variations sur le siège new-yorkais, avec la rangée de drapeaux nationaux au premier plan (drapeaux plus rarement présents pour les autres sièges, mais voir cependant Genève, 1998) sont particulièrement fréquentes (voir sur le premier tableau).

Les deux sièges européens, moins identifiables, sont cadrés (par le dessin ou la photographie) de façon plus large et il arrive même qu'un signe d'activité humaine, en l'occurrence un tramway, figure dans l'image (timbre édité par Vienne en 2009).

☞ Des sièges hors sol.

Le cas de la représentation de l'Université des Nations Unies basée à Tokyo est emblématique : deux timbres différents, l'un présentant une vue de face, l'autre une vue aérienne de profil, et dans les deux cas un habillage géométrique (symbolisant les études et la connaissance ?).

Ce refus de figurer l'environnement se comprend aisément : un organisme qui prétend définir les règles du jeu mondial ne peut pas se permettre d'être trop situé. La mise en circulation de l'euro avait donné lieu à des scrupules identiques (Passerini, 2003), même si des euros régionaux sont peu à peu apparus, que ce soit en Allemagne ou en France (de Vergès, 2010).

Le cas le plus extrême (reproduit ci-dessous) montre un timbre et une enveloppe de 1999 qui juxtaposent sans discontinuité aucune les trois sièges.

☞ La distance abolie par la représentation (New York, 1999).

En l'absence de tout texte justifiant les motifs choisis, il est difficile de savoir pourquoi l'ONU met si souvent en images ses propres bâtiments. Le siège new-yorkais, dessiné notamment par Le Corbusier, est internationalement connu, et son architecture s'inscrit dans la verticalité propre à Manhattan tout en étant un indicateur des tendances architecturales de l'époque (travaux débutés en 1947, inauguration en 1949). Les institutions onusiennes de Genève sont hébergées dans les bâtiments de la Société des Nations construits entre 1929 et 1936. Représenter ce bâtiment permet sans doute d'inscrire l'ONU dans le temps long. Les bâtiments viennois sont plus récents (1972) et, contrairement aux deux précédents, ils sont l'œuvre d'un seul architecte, l'autrichien Johann Staber. Représenter simultanément les trois bâtiments permet ainsi de montrer une ONU chargée d'histoire, mais sachant cependant évoluer, s'adapter au fil du temps et des lieux.

Des drapeaux et des allégories.

L'ONU, dont la Charte commence par « Nous, peuples des Nations Unies », est d'abord et avant tout une organisation internationale où les seuls acteurs influents sont les délégations nationales. Pour montrer la collaboration ou la fraternité supposée entre ces acteurs, le recours aux drapeaux est un leitmotiv constant (voir tableau ci-dessous), mais quelle que soit la période, des représentations plus symboliques sont également diffusées.

☞ Drapeaux et symboles.

La logique à l'œuvre est simple à décrypter : si juxtaposer une poignée de drapeaux nationaux (ou

de monnaies) exclut nécessairement la grande majorité des états membres – même si le programme en cours permettra à terme d’avoir représenté l’ensemble des 192 états membres – montrer une farandole ou une poignée de mains multicolores permet de ne froisser personne et de prétendre à un message universel. Les états restant les financeurs du système, continuer à les représenter est nécessaire, mais, pour prétendre respecter l’esprit de la Charte, s’affranchir des représentations strictement étatiques est également un impératif.

Il est cependant délicat de parler d’une évolution concernant les représentations choisies, évolution qui mettrait de plus en plus en scène des symboles de fraternité et de tolérance (voir New York, 2003) plutôt qu’un enchevêtrement de drapeaux (New-York, 1978) et ce, sur un thème identique. Si les corps humains semblent occuper une place plus importante ces dernières années, l’utilisation de symboles abstraits reste l’une des caractéristiques fortes de ces timbres, les deux options se complétant à l’occasion (New-York, 2006).

Le cygne noir, et pourquoi apparaît-il.

Trouver cent timbres montrant les bâtiments de l’ONU isolés de leur environnement urbain immédiat ne prouve pas qu’il existe une règle absolue en la matière. D’autant qu’il existe une exception, mais une seule à ma connaissance, reproduite ci-dessous. Cette carte d’exposition oblitérée représente au premier plan le siège new-yorkais de l’ONU et au second les immeubles alentour. Si la colorisation du siège onusien permet sa mise en valeur, il n’en reste pas moins que le cadre urbain est pour une fois explicitement représenté.

- Un lieu localisé ou un emblème dans un cadre générique ? (New York, 2010).

La règle non écrite que prétendait mettre en évidence la première partie de cet article, à savoir le fait de représenter les bâtiments hors de tout contexte urbain spécifique, s’écroule donc. Deux hypothèses au moins peuvent expliquer cette apparente anomalie.

L’ONU n’est pas une entité isolée, elle participe au destin de New York qui a été marqué dans son histoire récente par les attentats du 11 septembre 2001. Le choix d’une prise de vue aérienne et non en contre-plongée comme pour les représentations antérieures inscrit les bâtiments dans le tissu urbain et peut rappeler d’une manière allusive l’événement traumatique ainsi que les images télévisuelles de la ville diffusées alors. Les couleurs sont nettement différenciées entre l’environnement (verdâtre) et l’ONU (grise). Ces couleurs et le flou qu’elles imposent aux formes évoquent d’une part des images anciennes de villes bombardées, mais aussi des images prises au moyen d’une technique visuelle de proximité comme le téléphone portable.

Il est également possible d’émettre une hypothèse diamétralement opposée. L’ONU est d’abord un drapeau (situé en haut à gauche) et non un immeuble, mais cet immeuble est situé dans un espace générique, un CBD comme on en trouve aujourd’hui dans toutes les métropoles, et ce quel que soit le continent. C’est peut-être moins New York qui est figurée qu’une représentation générique de la métropole contemporaine.

Les timbres sont une forme d’image parmi d’autres, produite ici par une institution qui vise à diffuser les valeurs et les messages de celle-ci (Mitchell, 1986). Elles sont en effet des énoncés construits par des acteurs et visant à véhiculer une certaine vision du monde (Lussault, 2003).

Les quelques éléments d'analyse présentés ici mériteraient sans doute un approfondissement dans trois directions complémentaires. Il serait intéressant de mettre en relation cette forme particulière d'iconographie avec les autres sources onusiennes (brochures, sites internet) afin de dégager invariants et modalités préférentielles d'expression et de représentation.

Il pourrait également être intéressant de connaître les modalités de validation des projets présentés. L'ONU est une institution à fabriquer du consensus et il serait étonnant que les choix iconographiques échappent à cette logique.

Enfin, il est d'autres institutions internationales émettrices de timbres (Comité international olympique, Conseil de l'Europe) et les contraintes éditoriales concernant le message à transmettre sont sans doute proches de celles mises en évidence dans cet article.

Bibliographie

Claire Blake et Peter Taylor, «United Nations Institutions : Activities Matrix», [GaWC Data Set 23](#), 2005.

Bernard Debarbieux, « Représentation (II) », in Jacques Lévy et Michel Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p.791.

Gilles Dubus, « Quand les timbres-poste reconnaissent ou ignorent les migrants et les réfugiés » in *Revue européenne de migrations internationales*, vol.12, n°2, 1996, p.87-105.

Dominique Labbe et Pierre Hubert, « 50 ans de timbres soviétiques (1918-1969), in *Revue française de science politique*, vol. 23, n°6, 1973, p.1157-1170.

Michel Lussault, « Image », in Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p.485-489.

William J. Thomas Mitchell, 1986. *Iconology. Image, Text, Ideology*, Chicago/London, The University of Chicago Press 1986 (traduit par Maxime Boidy et Stéphane Roth, *Iconologie : image, texte, idéologie*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2009).

Luisa Passerini (ed.), *Figures d'Europe. Images and Myths of Europe*, Bruxelles, P.IE.-Peter Lang, 2003.

Marie de Vergès, « Une pièce de 10 euros frappée... de régionalisme », in *Le Monde*, p.14, 23 septembre 2010.

Les timbres édités par l'ONU sont tous visibles et répertoriés sur le [site](#) de l'ONU

Article mis en ligne le lundi 20 juin 2011 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Laurent Beauguitte, »La surprenante a-spatialité des bâtiments onusiens. », *EspacesTemps.net*, Publications, 20.06.2011

<https://www.espacestems.net/articles/la-surprenante-a-spatialite-des-batiments-onusiens/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.

Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.